

ENSEMBLE SCOLAIRE

Ecole
Sainte Colette
La Providence

Collège
Saint Joseph

Lycée
Beaulieu

Participation mensuelle des familles basée sur le Quotient Familial

**COPIE de votre attestation de
quotient familial (QF) de février 2024
(CAF ou MSA)**

	ECOLE Maternelle	ECOLE Elémentaire	COLLEGE	LYCEE
Tranche A (QF de 0 € à 400 €)	58.00 €	55.00 €	100.00 €	107.00 €
Tranche B (QF de 401 € à 800 €)	64.00 €	62.00 €	108.00 €	115.00 €
Tranche C (QF de 801 € à 1 000 €)	72.00 €	70.00 €	116.00 €	123.00 €
Tranche D (QF de 1 001 € à 1 200 €)	80.00 €	78.00 €	124.00 €	131.00 €
Tranche E (QF de 1 201 € à 1 400 €)	88.00 €	86.00 €	132.00 €	139.00 €
Tranche F (QF de 1 401 € à 1 600 €)	93.00 €	90.00 €	136.00 €	143.00 €
Tranche G (QF au-delà de 1 600 €)	98.00 €	94.00 €	144.00 €	154.00 €

Un tarif dégressif est appliqué à compter de 3^{ème} enfant scolarisé dans l'ensemble scolaire Saint Joseph

15% pour le 3^{ème} enfant,

20% pour le 4^{ème} enfant

25% pour le 5^{ème} enfant

30% pour le 6^{ème} enfant et au-delà

Cette participation assure l'entretien et la réparation des locaux, l'achat et l'entretien du matériel, le fonctionnement des services diocésains régionaux et nationaux de l'Enseignement Catholique, un forfait pour les consommables fournis aux élèves (cahier de TP, livres de poche...), une assurance permettant de garantir gratuitement la scolarité jusqu'au baccalauréat dans un établissement privé catholique en cas de décès ou d'invalidité totale de l'un des parents.

Assurance Scolaire et Extra-scolaire

L'assurance individuelle scolaire et extra-scolaire est obligatoire. Le coût de cette garantie est facturé avec vos frais de scolarité lors de la première facturation.

Pour tout renseignement complémentaire contacter le 02.41.88.01.79

Si vous ne souhaitez pas bénéficier des tarifs négociés, merci de fournir impérativement votre attestation d'assurance avant le 31/08/2024.

6.65 € / an

Association des Parents d'Elèves – A.P.E.L.

Tarif annuel unique de cotisation à l'A.P.E.L.	23.00 € / an
Le montant annuel est imputé par famille sur la 1^{ère} facturation. Cette cotisation permet d'adhérer à l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement libre, d'accéder aux informations et brochures diffusées par l'Union Nationale des Parents d'Elèves, de bénéficier de l'abonnement à la revue Famille et Education. Cette adhésion est obligatoire pour se présenter comme parent délégué de la classe de votre enfant.	

Demi-pension

	ECOLE		COLLEGE	LYCEE
	Maternelle	Elémentaire		
Coût unitaire du repas	5.35 €	5.55 €	6.55 €	6.55 €

Accueil / Garderie ou étude - Coût unitaire

ECOLE		COLLEGE (étude du soir de 17h à 18h)
Accueil (matin de 7h30 à 8h15)	Garderie/étude (soir de 16h30 à 18h30)	
1.10 €	2.20 €	2.20 €

ATTENTION : Au-delà des créneaux mentionnés ci-dessus, chaque dépassement d'horaire sera facturé 15 €.

Manuels scolaires

	LYCEE
Location annuelle	60.00 €